**Appel à communications**

Le département du français de l’Institut Supérieur des Etudes Appliquées en Humanités de Gafsa organise un colloque international : *Les nouvelles formes d’écriture* (l’écriture inclusive, le langage épicène, neutre, non sexiste)

Les 4, 5 et 6 mars 2020 à l’Institut Supérieur des Etudes Appliquées en Humanités de Gafsa (Université de Gafsa).

**Argumentaire**

Saussure[[1]](#footnote-2) définit l’écriture comme une représentation de la langue parlée. Sans elle la langue risquerait d’apparaître comme « une masse informe » (Cours p. 55). Elle est « la forme tangible de(s) images. » (Cours p. 32). Ce phénomène langagier demeure, dans les pratiques discursives en contexte pluri/multilingue,une thématique d’actualité qui interpelle, entre autres, les spécialistes de nombreuses disciplines qui tentent de comprendre son impact sur la littérature et sur la langue. Dans leurs analyses, ils s’interrogent encore sur la question et continuent d'élaborer des hypothèses. Dans cet ordre d’idée, les enjeux de l’écriture et des valeurs discursives ne font pas l’unanimité. Les rapports qu’entretient l’écriture avec la langue et le discours sont complexes et les préoccupations scientifiques qu'ils suscitent sont toujours d'actualité. Ils font raviver le débat sur les relations entre la langue dépouillée de beauté esthétique et de ses valeurs discursives, le cas de l’écriture inclusive, le langage épicène, neutre.

Nul ne peut désormais faire fi de la conception de la langue comme « instrument de communication » traduisant des faits discursifs, l’exemple des nouvelles formes d’écriture telle que l’écriture inclusive qui renonce au masculin générique par le biais d’un langage dit « non sexiste » ou « dégenré ». Cette langue charrie donc, dans son sillage, des questions relatives aux valeurs discursives. A ce propos, Michel Foucault[[2]](#footnote-3) affirme que « le discours n’est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s’emparer ». Cela nous permet de nous interroger sur la signification de la renonciation, dans son sens concret qui peut s’appliquer aux conventions assurant la primauté accordée au masculin sur le féminin dans la langue française.

Dans son ouvrage *Non, le masculin ne l’emporte pas sur le féminin*, Eliane Viennot[[3]](#footnote-4), retrace trois siècles de batailles grammairiennes et les résistances sociales rencontrées pour imposer la règle de la prévalence du masculin dans les accords en genre. Quant aux travaux d’Anne-Marie Houdebine, ils portent sur la sexuation dans la langue et sur la féminisation des noms de métiers.

D’autres travaux de psycholinguistique qui portent essentiellement sur la manière dont notre cerveau traite la marque grammaticale masculine, comme par exemple ceux de Pascal Gygax, insistent sur les effets concrets de l’expression inclusive.

Aussi, ce genre de discours cherchant à assurer des valeurs discursives et émanant des débats multiples, est-il défendu par le Haut conseil à l’égalité entre les hommes et les femmes, depuis 2015. Au pluriel, [il] ne veut pas que le masculin l’emporte sur le féminin, mais, il inclut les deux sexes grâce à l’utilisation du point médian. Bien que l’Académie française ait déclaré que l’écriture inclusive est “un péril mortel pour notre langue” et que les opposants à ce style d’écriture affirment qu’il s’agit d’une atteinte à la qualité de la langue de Molière, cette écriture a banni les barrières et devenue une écriture reconnue et utilisée, même dans les établissements scolaires. Ainsi, en mars 2017, l’éditeur Hatier a publié un manuel pour les CE2 en employant cette nouvelle méthode d’écriture.

En effet, ces nouvelles formes d’écriture qui s’appuient sur un langage non sexiste, ou épicène et qui ont pour but la promotion de l’égalité des genres, ont favorisé un renouvellement du champ scriptural et discursif. Plusieurs néologismes ont surgi et leur usage s’est développé progressivement dans la presse, les messages intranet des entreprises et des institutions, les messages électroniques, etc. Par ailleurs, ces formes semblent amender les règles linguistiques et langagières ordinaires.

Pour s’imposer dans la façon de codifier le discours, il faut d’abord s’imposer dans son contenu. Ainsi la littérature a été instrumentalisée dans la rivalité entre hommes et femmes. A ce propos, Rousseau, qui traitait des rôles qu’on attribue aux femmes au théâtre, rôles qui montrent une dominance du sexe féminin qui « sait tout, qui dit tout aux hommes »[[4]](#footnote-5), disait « Faute de pouvoir se rendre hommes, les femmes nous rendent femmes »[[5]](#footnote-6). Deux siècles plus tard, Sacha Guitry prend toujours les femmes à partie dans ses pièces de théâtre, ce qui lui a valu d’être taxé de misogyne. Le féminisme, d’*Olympe de Gouges* à Simone de Beauvoir, dénonce particulièrement l’inégalité entre les sexes en investissant non seulement le discours politique mais aussi littéraire. En 1999, Fabrice Colin et Mathieu Gaborit, dans *Confessions d’un automate mangeur d’opium*, prennent la peine de diviser l’œuvre en chapitres assumés tantôt par un homme tantôt par une femme dans le rôle du narrateur, tentant ainsi de s’approcher d’une écriture non sexiste.

Autour de la question des nouvelles formes d’écriture, d’une extrême contemporanéité de plus en plus présente dans le domaine de l’écriture, de la lutte et du discours, nous proposons aux chercheurs intéressés de réfléchir sur ce sujet et ses enjeux (politique, philosophique, esthétique, linguistique, littéraire, etc.).

Ces réflexions pourront être développées selon plusieurs axes (liste non-exhaustive)

* Un axe contextuel et global : les nouvelles formes d’écriture : comment, pourquoi et quelles perspectives ?
* un axe historique : histoire de la langue, de la grammaire et des usages
* un axe philosophique et politique : comment peut-on penser une écriture égalitaire qui véhicule une égalité de genre ?
* un axe esthétique : Que faire pour que les nouvelles formes d’écriture gagnent en élégance et soient plus appréciées et réussies?
* un axe littéraire : les nouvelles formes d’écriture peuvent-elles être adoptées à la littérature, la poésie ? fixent-elles des limites ? comment ménager une place aux nouvelles formes d’écriture dans la littérature ? exclut-on la littérature des projets proposés par les architectes de ces nouvelles formes d’écriture ?
* Un axe sociétal : Que révèle le débat sur les nouvelles formes d’écriture sur la société en général et sur la société française en particulier ? comment faire évoluer la société en changeant la façon d’écrire ?
* un axe linguistique : comment ces nouvelles formes d’écriture rangent-elles chacun des femmes et des hommes dans une catégorie figée ? Comment et pourquoi l’emploi du masculin comme générique de l’humanité, voire la binarité de genre sont mis en question ?

Il s’agira d’interroger non seulement ces nouvelles approches discursives et philologiques, mais aussi les horizons de recherches qu’elles peuvent ouvrir.

**Comité scientifique**

Eliane Viennot (Université Jean Monnet Saint-Etienne, France)

Farah Zaiem (Université de la Manouba, Tunis)

Maria Candea (Université Sorbonne nouvelle, Paris 3)

Mustapha Trabelsi (Université de Sfax)

Samia Kassab (Université de Tunis)

**Responsable du colloque**

Sihem Hasni

**Comité d’organisation**

Awatef Sdiri

Hatem Krimi

Jamil Ghouaidia

Manel Brahmi

Mohamed Anis Abrougui

Moktar Farhat

Monia Bouali

Najeh Elouni

Neila Manei

Noureddine Amer

Sihem Hasni

Siwar Mabrouk

Taoufik Kahri

Walid Hamdi

Wejdène Bousleh

**Frais de participation** : -150 Euros (pour les enseignants étrangers) / 150 Dinars (pour les enseignants tunisiens)

* 50 Euros (étudiants étrangers) / 50 Dinars (étudiants tunisiens)

**Date limite d’envoi des propositions :** 15 janvier 2020

**Calendrier**

* 15 janvier 2020 : date limite de soumission des propositions de communication
* 30 janvier 2020 : notification de l’acceptation ou du refus
* 2 mars 2020 : réception des textes définitifs des auteurs : les participants au colloque doivent envoyer leur texte complet et définitif.
* 4-6 mars 2020 : tenue du colloque

**Publication des actes**

La publication d’une sélection d’articles est prévue.

**Modalités de soumission des propositions de communication**

Les propositions de communications (durée : 20 minutes + 10 minutes de discussion) sont à envoyer à l’adresse électronique suivante : lesnouvellesformesdecritures@gmail.com

Une première page comportera les nom, affiliation institutionnelle, fonctions, courriel, téléphone usuel et adresse postale de chaque auteur. Une deuxième page entièrement anonyme comportera l’axe dans lequel s’inscrivent la communication, son titre et un résumé de 500 mots maximum (format Word) ainsi qu’une bibliographie indicative. Les propositions feront l’objet d’une double évaluation anonyme.

1. Ferdinand De Saussure. (1989). *Cours de Linguistique Générale*, Edition critique par Rudolf Engler. [↑](#footnote-ref-2)
2. Michel Foucault (1971). *L’ordre du discours*. Gallimard. [↑](#footnote-ref-3)
3. Eliane Viennot, Professeur émérite de littérature française de la Renaissance à l'Université Jean Monnet (Saint-Etienne) qui travaille également aux retrouvailles de la langue française avec l'usage du féminin. [↑](#footnote-ref-4)
4. Ibid., p.116 [↑](#footnote-ref-5)
5. Jean-Jacques Rousseau. (1967). *Lettre à d’Alembert*, Paris, Garnier-Flammarion, p.196 [↑](#footnote-ref-6)